hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

Communiqué de presse

Nanterre, le 24 novembre 2026

LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE SE MOBILISE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

À l'occasion du 25 novembre, la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le Département réaffirme son engagement pour prévenir les violences, protéger les victimes et sensibiliser tous les publics.

Dans la continuité du programme mis en œuvre entre 2023 et 2025, le Département a approuvé à l'unanimité, le 20 février 2026, les perspectives pluriannuelles 2026-2028 afin de poursuivre, à travers des engagements pérennes et une mobilisation soutenue dans la durée, la politique départementale en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. **Malgré un contexte budgétaire contraint, le Département a déployé des moyens humains et financiers conséquents, avec 22,6 M€ dédiés aux actions mises en œuvre dans le cadre de cette stratégie (8 M€ en 2025).**

Dès 2023, le Département a fait le choix de renforcer ses actions de sensibilisation des jeunes à l'égalité et de prévention des violences sexistes et sexuelles. Conscient de la nécessité de sensibiliser les jeunes, le Département propose ainsi aux collèges des Hauts-de-Seine un programme global qui a enregistré, sur la période 2023-2026, près de 92 000 participations (dont 36 000 pour l'année scolaire 2025-2026) de collégiennes et collégiens à des actions départementales de sensibilisation.

Les subventions allouées par le Département en 2026 aux associations et aux communes engagées dans la lutte contre les violences faites aux femmes se sont élevées à près de 2 M€, notamment pour soutenir les dispositifs d'accompagnement des femmes victimes (près de 8 600 en 2025), dont 777 500 € pour l'hébergement temporaire et d'urgence, 756 385 € pour l'accès au droit et l'aide aux victimes ou encore 259 115 € pour soutenir le dispositif d'écoute et d'accueil FVV92 (Femmes victimes de violences 92).

L'Observatoire départemental mobilisé contre les violences faites aux femmes le 26 novembre

Créé en 2023, l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes réunit son comité de pilotage le 26 novembre, sous la présidence de Camille Bedin, conseillère départementale déléguée à l'égalité femmes-hommes, et d'Olivier Delcayrou, préfet délégué pour l'égalité des chances. Il présentera le diagnostic territorial 2025, avec un focus sur les violences économiques, auxquelles sera consacré son troisième guide professionnel.

Organisation d'un colloque de sensibilisation le 8 décembre

Le quatrième colloque interprofessionnel du Département se tiendra le 8 décembre 2026, de 9 h à 16 h 30, à La Seine Musicale, en présence de Camille Bedin et d'Olivier Delcayrou. Consacré au risque de féminicide et à la prise en charge des enfants co-victimes, il réunira Marie Bur, psychiatre et experte judiciaire, Karen Sadlier, docteure en psychologie, et les acteurs du protocole féminicide des Hauts-de-Seine autour de la prévention et de la reconstruction après les violences.

Mobilisation et actions dans les Services des Solidarités Territoriales du Département

Les Services des Solidarités Territoriales du Département sont également pleinement mobilisés pour sensibiliser les habitants dans les structures départementales, chez les partenaires, et avec la Caravane solidaire. Près de 2 200 usagers ont participé à ces actions en 2025.

En 2026, le Département soutient par ailleurs, au titre des politiques locales de prévention de la délinquance, 33 projets locaux pour l'égalité femmes-hommes, à hauteur de 142 690 €.

Actions de l'Institut des Hauts-de-Seine

Les Écoles Françaises des Femmes, portées par l'Institut des Hauts-de-Seine avec le soutien du Département, proposeront des ateliers d'autodéfense verbale : le 23 novembre à Châtenay-Malabry et Antony, le 26 à Clichy, le 27 à Nanterre et le 30 à Gennevilliers.

Signature de la déclaration d'intention préalable aux contrats de lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Le 25 novembre, à 15 h, à la tour Eqho à Courbevoie, la déclaration d'intention préalable aux contrats de lutte contre les violences sexistes et sexuelles sera signée avec l'ensemble des communes, en présence d'Alexandre Brugère, préfet des Hauts-de-Seine, d'Yves Badorc, procureur de la République de Nanterre, de Benjamin Deparis, Président du Tribunal Judiciaire de Nanterre, et de Camille Bedin, conseillère départementale déléguée à l'égalité femmes-hommes. Les signataires s'engagent à œuvrer à la signature des contrats d'ici le 8 mars 2027 pour renforcer la prévention, la protection et l'accompagnement des victimes de violences.

Faire de l'entreprise un acteur de la prévention

Le 2 décembre 2026, de 18 h 30 à 21 h, le Département participera à une table ronde avec le Club Femmes du MEDEF Hauts-de-Seine, chez FIDAL Avocats à Courbevoie, en présence de Camille Bedin, conseillère départementale déléguée à l'égalité femmes-hommes, et d'Olivier Delcayrou, préfet délégué pour l'égalité des chances. Cet événement sera consacré au rôle que peut jouer l'entreprise comme relais de vigilance, de prévention et d'accompagnement. L'Observatoire y présentera notamment le phénomène des violences faites aux femmes dans les Hauts-de-Seine et les dispositifs d'aide.

UMAY : un partenariat renforcé pour la sécurité des femmes, avec 22 sites départementaux labellisés « Lieux Sûrs »

Partenaire de l'application gratuite UMAY depuis mars 2025, **le Département compte désormais 22 sites labellisés « Lieux Sûrs »,** contre 10 en 2025, où se réfugier en cas de danger ou de sentiment d'insécurité. Près de 170 agents ont été formés à l'accueil des victimes. À fin septembre 2026, les Hauts-de-Seine comptent au total 194 « Lieux Sûrs » et plus de 9 000 utilisateurs actifs.

Une campagne départementale pour sensibiliser le grand public



Dans le cadre de cette journée internationale, le Département des Hauts-de-Seine déploie une campagne de sensibilisation destinée à informer, prévenir et orienter les femmes victimes de violences.
Cette campagne vise à favoriser la prise de conscience du grand public des violences faites aux femmes et à encourager les victimes à sortir du silence.
La campagne met en avant les dispositifs d'écoute et d'accompagnement, notamment le numéro départemental FVV92 (Femmes Victimes de Violences 92), accessible au 01 47 91 48 44, qui offre un espace d'écoute, d'information et d'orientation.

Contact presse
Laura Nhari
06 50 62 33 82/ lnhari@hauts-de-seine.fr

Jean-Philippe Couture
07 64 61 77 95/ jcouture@hauts-de-seine.fr

